



Circulaire de Rentrée

Année 2025/2026



Chers parents,

1. La rentrée scolaire est fixée au **lundi 1^{er} septembre à 8h30**. Les portes de l'établissement ouvriront à 8h20. Une présentation orale de l'équipe et du projet d'année inaugurera le début d'année. Après que les enfants auront repris le chemin de leur classe, accompagnés de leur enseignant, les équipes APEL et OGEC offriront un café aux parents qui le souhaitent.
2. Pré-rentrée des enseignants : L'équipe enseignante sera en pré-rentrée le **vendredi 29 août 2025**.
3. Le jeudi 28 août, de 11h à 12h30 et de 17h00 à 18h30, les élèves de GS pourront venir déposer leurs fournitures dans la classe.
4. Le jeudi 28 août, entre 16h et 17h30, les familles des enfants de Petite et Moyenne sections sont invitées à déposer leur couette ou leur couverture pour la sieste et les diverses fournitures demandées.
5. Pour cette rentrée, l'équipe pédagogique est peu renouvelée.

Enseignante	Enseignant(e) non nommé Blandine LEROY (retour en janvier)	Classe de Petite et Moyenne sections
Enseignante	Rachel HALGAND	Classe de Grande section et CP
ASEM	Camille FOUQUET	Classe de PS, MS, GS et CP
Enseignante	Clémence DROGUEUX	Classe de CE1 et CE2
Enseignant Enseignant	Franck HALGAND Amélie EVEN	Classe de CM1 et CM2 en charge de la classe le mardi
Enseignante spécialisée	Françoise Perrette	Aide aux élèves en difficulté chaque jeudi après-midi.
Chef d'établissement	Franck HALGAND	Déchargé de la classe le mardi

6. Répartition des élèves par classe et par niveau à la rentrée (à la date du 21/06)

Classe de PS / MS	11 + 12 = 23 élèves
Classe de GS / CP	13 + 9 = 22 élèves
Classe de CE1 / CE2	8 + 13 = 21 élèves
Classe de CM1 / CM2	7 + 13 = 20 élèves
Effectif total de l'école	86 élèves

7. Horaires de l'école

Pour les classes de Maternelle : 8h30 – 11h30 13h30 - 16h30

Pour les classes de Primaire : 8h30 – 11h45 13h30 – 16h30

Pour les familles ayant des enfants à la fois en maternelle et en primaire, ceux-ci pourront être remis à 11h45.

8. Horaires d'ouverture de l'école

L'accueil des élèves est possible entre 8h20 et 8h30 le matin et entre 13h20 et 13h30 le midi.

Le respect de ces horaires est primordial pour que vos enfants fréquentent l'école en toute sécurité (ne pas patienter trop longtemps devant le portail) et pour que les classes travaillent dans les meilleures conditions (ne pas déranger les élèves déjà au travail).

9. Entrées et sorties de l'école

Elles se feront **uniquement** par le portail de la rue des Epis, côté Mairie.

10. Carte de sortie.

La carte de sortie permet aux élèves de quitter l'établissement sans accompagnateur. Elle est délivrée aux élèves sur demande des parents (cf fiche individuelle), à partir de la classe de CP. Si vous souhaitez permettre à votre enfant de sortir seul au cours de l'année, faites-en la demande écrite à l'adresse suivante :

ec.st-molf.st-francois@ec44.fr

11. Activités proposées par l'école

La bibliothèque : Chaque classe se rend régulièrement à la bibliothèque de Saint Molf.

A partir de la Grande Section, les élèves choisissent un livre et peuvent le rapporter à la maison pour le lire. En cas de perte ou de détérioration, le livre sera facturé aux familles.

Pour la classe de Madame Blandine Leroy, les livres choisis restent en classe pour être lus et feuilletés.

La piscine : Les élèves de la Grande Section au CM1 bénéficieront de 8 séances d'apprentissage (2 par semaine) au cours de cette année.

- Pour les CM1, les séances auront lieu du **29 septembre au 10 octobre**, tous les jours.

La voile : L'activité voile est réservée aux élèves des cours de CM1- CM2. 10 séances sont proposées et réparties sur 5 journées complètes. Cette activité se pratique à la base nautique du Toulru à Quimiac. Le planning de l'année ne nous a pas encore été communiqué.

L'EPS : Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 disposent d'un créneau à la salle des sports. Pour leur permettre une pratique dans les meilleures conditions, les enfants devront disposer d'une tenue et de chaussures adaptées. Les élèves des classes de PS-MS et GS-CP pratiquent l'EPS dans la salle de motricité ou sur le terrain de sport.

Culture religieuse et catéchèse : L'éveil à la foi et le partage des valeurs de l'Evangile se vivent au jour le jour au sein de l'école. Parallèlement, 1h par semaine est dédiée à l'éveil ou à la catéchèse. **Les séances auront lieu le jeudi de 9h à 10h.**

Pour l'éveil à la Foi, en maternelle, les ressources choisies sont celles de « Grain de soleil » ; en CP- CE1, il s'agit des « Aventures de Zou » et à partir du CE2, « Anne et Léo ».

Des intervenants catéchistes, Mme BOURGET, Mme BERNARD DE COURVILLE, Mme Marie LEGAL et Mme Clémence Drogueux enseignent la catéchèse au sein de l'école avec les parcours de notre paroisse ou de celui d'Herbignac.

Les familles qui souhaitent que leur enfant fasse de la catéchèse doivent faire la démarche d'inscrire leur enfant au début de l'année au Presbytère.

Tant pour l'Eveil que la Catéchèse, une participation de 12€/enfant est demandée à chaque famille du CP au CM2 chaque année.

Si vous souhaitez le baptême (dans la 3^e année de votre enfant, ou à partir de 7 ans) ou la communion (en classe de CM2, dans la 3^e année de catéchèse), je vous invite à vous tourner vers moi.

12. Les APC (activités pédagogiques complémentaires)

L'APC se déroule le mercredi matin entre 9h et 12h. Elle permet de travailler en petit groupe avec des élèves qui rencontrent des difficultés passagères dans une matière précise. L'enseignant(e) en fait la demande aux familles ; les familles sont ensuite invitées à donner leur consentement. Chaque semaine, l'enseignant(e) dispensant les APC change.

13. Calendrier des vacances scolaires

Vacances	Dates des vacances (de ... après la classe à ... au matin)
Rentrée des élèves	Lundi 1 ^{er} septembre 2025
Vacances de la Toussaint	Vendredi 17 octobre 2025 Lundi 3 novembre 2025
Vacances de Noël	Vendredi 19 décembre 2025 Lundi 5 janvier 2026
Vacances d'Hiver	Vendredi 13 février 2026 Lundi 2 mars 2026
Vacances de Pâques	Vendredi 10 avril 2026 Lundi 27 avril 2026
Vacances d'Été	Vendredi 3 juillet 2026

Journée libérée

Les élèves de l'école Saint François n'auront pas classe **le vendredi 15 mai 2026** (Pont de l'Ascension).

14. Réunions de rentrée

Elles se tiendront à partir de la fin du mois de septembre. Chaque enseignant communiquera la date de sa réunion à la rentrée

15. Restauration scolaire

Les enfants peuvent prendre leur repas à la cantine municipale. Les enfants se rendent par le bus au restaurant scolaire. Avant, pendant et après leur repas, ils sont sous la responsabilité du personnel municipal. Les inscriptions se font en mairie. Suivant le quotient familial, le prix d'un repas varie de 3€50 à 4€86. (Les données chiffrées sont celles de 2024/2025)

16. Service d'accueil périscolaire

Le matin, les enfants déposés à l'accueil sont conduits à l'école par le personnel municipal pour 8h20. Le soir, à partir de 16h40, les enfants sont pris en charge pour effectuer le trajet inverse. Les inscriptions se font en Mairie. Suivant le quotient familial, le prix d'une heure de garde varie de 1€20 à 3€50 Le coût du goûter est de 0€80. L'accueil périscolaire est facturé au ¼ d'heure. Tout ¼ d'heure entamé est facturé. En cas de retard après fermeture, tout ¼ d'heure entamé est facturé 5€25. (Les données chiffrées sont celles de 2024/2025)

17. Tarifs de scolarité.

Cette année, pour suivre les recommandations des instances, l'OGEC a augmenté le coût de la scolarisation des élèves de 6%. Le montant annuel de cotisation est donc fixé cette année à **341,90€**. Pour les familles ayant plusieurs enfants dans l'école, une dégressivité est calculée à partir du troisième enfant.

18. Assurance scolaire et extra-scolaire.

L'école souscrit pour votre enfant un contrat d'assurance « Individuelle accident » qui le couvre en cas d'accident à l'école et en dehors. C'est l'organisme « Abeille assurances » qui assure cette protection pour l'école St François. Cette assurance est obligatoire et comprise dans le forfait de base.

Pour toute information : Cabinet Jean-Christophe CORBES & Nicolas ROUXEL 164 Route de Saint-Joseph - BP 92734 - 44327 NANTES Tél. : 02 40 16 07 07 E-mail : corbes-rouxel@abeille-assurances.com

19. Décharge de direction

Je serai déchargé de ma classe le mardi. Durant toute l'année, je me tiendrai à la disposition des familles qui souhaitent me rencontrer (sur rendez-vous). Nous privilégierons les rendez-vous sur les jours du mardi.

20. Communication

Pour communiquer avec l'école, vous pourrez utiliser le téléphone (02/40/62/58/95 ou **06/38/20/41/10**) ou par mail (« Educartable » ou ec.st-molf.st-francois@ec44.fr).

21. Fermeture de l'école :

L'école sera fermée du 11 juillet au 17 août inclus.

Bel été à tous.

Bien cordialement

Franck HALGAND